

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00258
Numéro SIREN : 827 584 798
Nom ou dénomination : 2B INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2024 sous le numéro de dépôt 81

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2022
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*04

Désignation de l'entreprise		SARL 2B INVEST			Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		111 ROUTE DE PARIS		76240	LE MESNIL-ESNARD	
SIRET		8 2 7 5 8 4 7 9 8 0 0 0 3 3				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 1		
ACTIF				Brut		Amortissements-Provisions
				1		2
						Net
						3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	1 833	030	1 833
	Immobilisations financières * (1)		040	51 510	042	51 510
	Total I (5)		044	53 343	048	1 833
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052
		Marchandises *		060		062
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	187 133	070	187 133
			Autres* (3)	072	39 099	074
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	6 000	086	6 000
	Charges constatées d'avance*		092	172	094	172
	Total II		096	232 405	098	232 405
	Total général (I + II)		110	285 747	112	1 833
PASSIF				Exercice N NET		
				I		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			15 000
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			210
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132			28 145
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136			4 323
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142			47 677
Provisions pour risques et charges		154				
Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			63 017
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			9 394
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		172		19 193	163 826
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176			236 237	
Total général (I + II + III)		180			283 915	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.





Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2B INVEST

Néant *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le								
				<input type="checkbox"/>	3	1	1	2	2	0	2	1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209								210	
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215								214
			services *		217								218
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)											222
	Production immobilisée*												224
	Subventions d'exploitation reçues												226
	Autres produits												230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)											232	186 005	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)												234
	Variation de stocks (marchandises)*												236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)												238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *												240
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)											242
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 716)											244
	Rémunérations du personnel*												250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252
	Dotations aux amortissements*												254
	Dotations aux provisions												256
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259									
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260										
Total des charges d'exploitation (II)											264	174 108	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)											270	11 897	
Produits financiers (III)				280	Charges financières (V)				294	607			
Produits exceptionnels (IV)											290		
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347									300	
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348										
Impôt sur les bénéfices* (VII)											306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)											310	4 323	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	4 323				314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316									
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318									
	Provisions non déductibles*			322									
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)											324
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-c/c d'associés	247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248					330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249)					251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999									
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies A)		987					342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)		989								
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)		138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer		344								
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993								
	BUD (44 sexdecies)	992											
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346					350	4 500	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655							
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648									
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641									
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352					354	177	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356								
	Déficits antérieurs reportables : *	 dont imputés sur le résultat :							360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1	Déficit col.2	370					372	177	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL 2B INVEST					Néant <input type="checkbox"/> *				
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	1 833	472		474		476	1 833		
Immobilisations financières		480	51 510	482		484		486	51 510		
TOTAL		490	53 343	492		494		496	53 343		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	1 831	562	2	564		566	1 833		
TOTAL		570	1 831	572	2	574		576	1 833		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧				
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SARL 2B INVEST Néant *

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	177
Total des déficits restant à reporter	870	177

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	1 656	381	1 656
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	18 667	380	18 667
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	34 896
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	5 174
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
 * Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.
 (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

2B INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 111 route de Paris
76240 LE MESNIL ESNARD

827 584 798 RCS ROUEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 / 06 / 22

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 4 323 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice **4 323 euros**

A la réserve légale à concurrence de 250 euros

Le solde, soit 4 073 euros, en totalité au compte "**autres réserves**" qui s'élève ainsi à 32 218 euros.

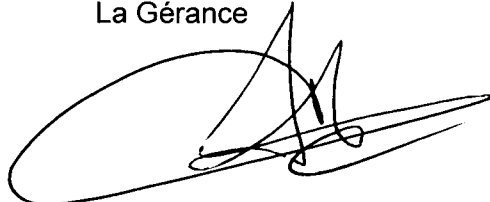
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 47 677 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

08 JAN. 2024

